

bilité fût établie. Le rapporteur, qui est légiste, outre les témoignages qu'il a pu facilement recueillir sur mon compte, comme père de famille et écrivain, a donné lecture de quelques lettres que je lui avais confiées et l'opposition a été la première à applaudir, à me louer même.

Péladan fut assez assidu aux séances de la Société littéraire, où il fit à ses collègues une série de communications : Dissertation sur la décentralisation intellectuelle, les 12 et 26 août 1857 ; rapport sur les Annales de la Société d'Agriculture, le 27 janvier 1858 ; *Sursum corda*, poésie, le 10 février ; du Despotisme de la pensée, à propos d'un ouvrage récent de Proudhon, le 12 mai ; les Réalistes, satire en vers, le 23 juin ; l'Angleterre au ban de l'histoire, à l'occasion du dernier ouvrage de M. de Montalembert, le 21 juillet ²³.

Péladan figura, en 1867, dans les *Mémoires de la Société littéraire*, avec un article intitulé *Recherches sur la zoologie mystique des églises*, sujet qu'il reprit, l'année suivante, dans la *Revue du Lyonnais*, en étudiant à ce point de vue les églises de Lyon ²⁴. Il publia, d'autre part, pendant son séjour dans notre ville : *les Voix de la tombe* (1858), *Nouvelles brises et aquilons* (1859), *la Décentralisation intellectuelle* (1860), *Assises provinciales*, poésies (1861), *Ouranos Hades*, réfutation des doctrines spirites (1862), *Histoire de Jésus d'après la science* (1866), *Album de la poésie catholique*, à l'occasion du concile œcuménique de 1869 (1870). Il faudrait mentionner encore, avec les très nombreux articles qu'il écrivit pour sa revue, sa collaboration à l'*Almanach du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez*, qu'il édita avec son fils en 1865 et où il signa « Adrien Péladan » une notice sur *les Sauveteurs lyonnais* et des vers à *Notre-Dame de Fourvière* ²⁵.



Tout à son travail et à l'éducation de ses enfants, Péladan menait, à Lyon, une vie très retirée. Il écrivait à Paul Gariel, en juillet 1857 :

« Vous me demandez si je sors de Lyon. J'en sors rarement et encore à quelques kilomètres, pour aller voir quelques amis disséminés, un surtout, magistrat démissionnaire en 1830 ».

Péladan parle ici de M. Sauveur Jacquemont qui habitait Fontaines-sur-Saône. *La France littéraire* et son légitimisme *in petto* ne semblent pas avoir jamais inquiété la police impériale. Malgré l'ardeur dont témoignent quelques-unes de ses lettres, le correspondant de P. Gariel passait, à Lyon, pour un personnage des moins dangereux.

²³. *Publications de la Société littéraire de Lyon*, 1^{er} vol., 1861, p. 140.

²⁴. *Revue du Lyonnais*, 1868, I, 72. A la même revue Péladan avait envoyé, en 1863, trois articles sur la prétendue réfutation du passage de saint Paul à Lyon. Ces trois articles étaient une réponse assez vive de Péladan à André Steyert ; la direction de la Revue avertit ses lecteurs que c'est son respect pour la liberté de discussion qui lui fait insérer « sans modifications » la réplique de Péladan (*Rev. du Lyonnais*, 1863, I, 403, II, 82, 357).

²⁵. Son fils aîné qui signait dans le même volume « Adrien Péladan fils », avait publié, l'année précédente, le *Guide de l'Amateur et de l'Etranger à Lyon...*, Lyon, aux bureaux de la France littéraire, 1864. Sur Adrien Péladan fils, docteur homéopathe, né à Nîmes le 18 juin 1844, mort à Nîmes le 29 septembre 1885, voir *Oraison funèbre du docteur Adrien Péladan par J. Péladan*, Paris 1885.